

Le 12 décembre 2016

Communiqué

Le « 5^e Plan de mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) » discrimine les victimes masculines de violence

Le GES (Groupe d'études sur les sexismes), favorable à la lutte contre toutes les violences, constate que le nouveau « Plan » présenté le 23 novembre par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, se situe dans l'exact prolongement des précédents (2005, 2008, 2011, 2014), à savoir qu'il s'agit d'un plan discriminatoire et sexiste.

Il est doublement discriminatoire :

- comme formulé dans l'intitulé et répété dans la quasi-totalité des titres de paragraphes, les mesures de prévention et d'aide ne s'appliquent qu'aux victimes féminines de violence, qu'elles soient « femmes résidant à l'étranger », « femmes résidant en milieu rural », « femmes résidant dans les territoires ultra-marins », « mères », « jeunes femmes », « femmes étrangères », « femmes handicapées ». Pourtant les violences évoquées (violences conjugales, viols, mariages forcés) touchent indifféremment des personnes des deux sexes.
- il ignore totalement certaines violences dont les victimes sont quasi-exclusivement masculines, comme les fausses accusations d'abus sexuel, les paternités imposées, les privations d'enfants suite au divorce.

D'autre part, l'action 58, qui prétend empêcher toute référence au Syndrome d'aliénation parentale (SAP), constitue une atteinte inadmissible au droit des scientifiques à une recherche libre et au libre choix des concepts qu'ils utilisent.

Une fois de plus, le GES appelle à la désexuation des politiques de lutte contre les violences, et à un traitement égal en dignité et en droit de toutes les victimes indépendamment de leur sexe.

Le texte du *Plan* : <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/5eme-plan-de-mobilisation-et-de-lutte-contre-toutes-les-violences-faites-aux-femmes-2017-2019/>

Groupe d'études sur les sexismes (GES)

23b allée des Platanes 69500 Bron

06 31 43 82 51

g-e-s@laposte.net

<http://www.g-e-s.fr>

Depuis 2008, le GES étudie les deux formes de sexismes (contre les femmes et contre les hommes) et intervient dans le débat public pour dénoncer les discriminations qui touchent

l'un ou l'autre sexe. Son originalité est d'être l'une des rares associations qui dénonce les discriminations contre les hommes.

<http://femmes.gouv.fr/decouvrez-les-principales-mesures-du-plan-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes/>